

Le Conseil départemental soutient les associations

Les associations du territoire œuvrent dans le développement de la citoyenneté et du lien social.

Elles sont indéniablement des vecteurs de solidarité, créatrices de richesses et ont un rôle essentiel d'expérimentation, d'identification, d'analyse et de portage des demandes sociales. Le Conseil départemental peut soutenir vos projets dans la mesure de ses possibilités, du cadre légal et réglementaire.

De plus, dans le cadre de son dispositif Jobvaucluse, le Département permet aux associations de déposer leurs offres d'emplois et offres de mission de bénévolat à destination des bénéficiaires du RSA.



« Le Conseil départemental de Vaucluse est pleinement engagé dans la modernisation de ses méthodes de travail.

La dématérialisation des dossiers de demandes de subvention, mise en place en 2019, s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

Elle constitue un véritable progrès dans la relation que nous entretenons avec les associations que nous soutenons.

En effet, elle participe d'abord à notre ambition en matière de protection environnementale, un enjeu pour chacun de nous et surtout pour les générations futures. Mais elle constitue également une garantie de rapidité et de transparence dans le traitement des dossiers.


Le téléservice permet notamment d'être informé en temps réel de la situation de son dossier, ce qui représente une avancée notable dans les échanges avec l'administration.

Avec Vaucluse Services, nous sommes entrés ensemble dans la modernité ! »

Dominique SANTONI, **CONTACT**

Présidente du Conseil départemental
de Vaucluse

La campagne de demandes de subventions pour l'année 2022 a lieu du 15 juin au 15 novembre 2021.

Accéder à la plateforme "VaucluseServices"  pour déposer sa demande de subvention 2022

**ACCÉDER À LA
PLATEFORME**

<https://vaucluservices.vaucluse.fr>

**LES
SUBVENTIONS
OCTROYÉES PAR
LE CONSEIL
DÉPARTEMENTAL**

**> Subvention aux
associations 2020**

**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DE VAUCLUSE**

rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9

 0490161500

 **CONTACTER**

Le Conseil départemental peut soutenir vos projets et vos actions

Il apporte dans la mesure de ses possibilités, du cadre légal et réglementaire, son soutien aux structures associatives.

Il n'attend de ce soutien aucune contrepartie directe. Les actions, projets ou activités subventionnés sont en effet initiés, définis et mis en œuvre par les associations bénéficiaires.

Cette éthique partenariale est détaillée dans [la charte d'objectifs partagés](#).

Les associations qui déposent un dossier de subventions attestent, sur leur honneur, approuver les termes de cette charte.

Vaucluse Services en 4 étapes...

1. je crée mon compte / j'ai déjà un compte
2. j'identifie mon association / j'ai déjà identifié mon association
3. je numérise mes documents
4. je joins les pièces obligatoires

> [Télécharger le guide de demande de subvention dématérialisée](#)

Zoom sur le compte "Association"

Toute personne ayant créé un compte association a la possibilité de rattacher (donner les accès) à d'autres membres de cette association.

> Au préalable ces nouveaux membres doivent avoir créé leur compte personnel.

Notez qu'en rattachant une personne à votre entité, elle aura accès à toutes les demandes faites pour cette entité. Elle pourra modifier et supprimer toutes les demandes existantes en brouillon (y compris celles dont elle n'est pas le rédacteur) et créer de nouvelles demandes.

Vous pouvez permettre à un autre compte usager de rejoindre votre entité en :

> cliquant sur le bouton ci-dessous pour générer un code sécurisé. Vous devez ensuite transmettre ce code à la personne de votre choix qui aura 48 heures pour l'utiliser. Au-delà, le code sera périmé et vous devrez en générer un nouveau.



Attention pour les demandes 2022, la liste des membres du Conseil d'administration de l'association doit être déposée sur la plateforme en plus des autres documents.

Dans le cas où vous avez reçu le soutien du Conseil départemental

Vous serez tenu de justifier de l'utilisation de cette subvention, pour cela :

- > [Consulter l'annexe technique pour effectuer le suivi du partenariat](#)
- > [Accéder au "Cerfa" pour effectuer le compte-rendu financier de subvention qui décrit les opérations comptables et atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.](#) ↗

[Jobvauclose](#) ↗ : des offres de bénévolat déposées par les associations

Le Conseil départemental vient de mettre en place une plateforme numérique [Jobvauclose](#) ↗, permettant aux associations de déposer leurs offres d'emplois et offres de mission de bénévolat à destination des bénéficiaires du RSA.

Les offres d'emplois et de bénévolats une fois déposées et validées sur le site de [jobvauclose.fr](#) ↗, seront accessibles aux bénéficiaires du RSA inscrits sur la plateforme.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09